

SÉANCE DU 2 MARS 2015

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Lionel Roy, maire, tenue le 2 mars 2015 à 19H00 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Monsieur René Tétreault, conseiller au siège no 6

Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3 et
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4 sont absent avec motif.

Est également présente, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière.

1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

2) Adoption de l'ordre du jour

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 février 2015;
- 4.- Période de questions;
- 5.- Correspondance;
- 6.- Autres sujets;
- 7.- Paiement des factures;
- 8- Compte-rendu des comités :
 - 8.1 - *Conseillers*
 - 8.2 - *Inspecteur en bâtiment*
 - 8.3 - *Inspecteur à la voirie;*
 - 8.4 - *Dépôt du compte rendu du comité citoyen;*
 - 8.5 - *Dépôt du compte rendu du comité MADA;*
 - 8.6- *Dépôt du compte rendu du comité Loisirs 4 Horizons;*
- 9- Chemins municipaux et réforme cadastrale;
- 10- Vente pour non-paiement de taxes;
- 11- Pacte rural;
- 12- Partie de tire annuelle de la municipalité;
- 13- Assurances des comités de loisirs;
- 14- Varia ouvert;
- 15- Période de questions;
- 16- Fin de la séance.

2015-025 résolution no 2015-025

Proposé par le conseiller Timothy Morrison, appuyé par le conseiller René Tétreault, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 2 mars 2015.

ADOPTÉ

3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 février 2015

2015-026 résolution no 2015-026

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 2 février 2015 est adopté.

ADOPTÉ

Suivi du procès-verbal

Aucun.

4) Période de question

Madame Thérèse Ménard, demande une correction sur son compte de taxes du 695, chemin Rivière-du-Nord concernant les frais de fosses septiques. Une vérification sera faite et la correction apportée.

Le conseiller Jeffrey Bowker arrive à 19h07.

Madame Thérèse Ménard informe qu'un de ses comptes de taxes comporte des arrérages et intérêts pour une facture de travaux au cours d'eau, qui n'ont pas été faits. Elle demande d'annuler complètement ladite facture et de lui retourner un compte de taxes corrigé.

Monsieur le maire informe qu'une vérification sera faite et la facture sera retirée.

5) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2015-03-02 été remise à tous les membres du conseil.

2015-027 résolution no 2015-027

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu que la correspondance 2015-03-02 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉ

6) Autres sujets

1- La Passerelle – Demande d'appui financier pour la Journée Internationale des Femmes 2015.

Le conseil décide de ne pas participer.

2- Handball Monarques Louis-Saint-Laurent – L'équipe féminine de handball a accepté le projet d'un voyage à Prague en République Tchèque. Les coûts reliés sont environ 1 800\$ par athlète. Invitation à participer financièrement à ce beau projet.

2015-028 résolution no 2015-028

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller René Tétreault, il est résolu que 100\$ soit remis à la Polyvalente Louis-Saint-Laurent pour la tournée à Prague de l'équipe de handball féminin en avril 2015.

ADOPTÉ

3- Marie-Ève Gagnon – Offre de service 2015 pour le suivi du plan d'action. (Copie de l'offre remis aux conseillers)

Les conseillers remercient mais l'embauche d'un agent de ressources a été conclue.

4- UPA Haut-Saint-François – Vérification sur la possibilité d'instaurer un marché public dans la MRC. Demande si la municipalité a des projets en ce sens.

Le conseil suggère de remettre la copie au comité de citoyens.

5- Paul Larocque, préfet de la MRC Thérèse-de-Blainville, ambassadeur de la Société canadienne du cancer – Sollicite un appui du conseil pour décréter le mois d'avril Mois de la jonquille.

2015-029 résolution no 2015-029

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE ANNE MARIE YEATES-DUBEAU

APPUYÉ PAR LE CONSEILLER GERMAIN BOUTIN

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉ

6- Comité de Loisirs de la MRC du Haut-Saint-François – Nomination des délégués loisirs pour l'année 2015.

2015-030 résolution no 2015-030

Il est proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau et résolu que la conseillère Jacqueline Désindes et Lyne Maisonneuve, agente de ressource de Newport, soient les représentantes de la municipalité de Newport au dossier loisir de la MRC du Haut-Saint-François pour l'année 2015.

ADOPTÉ

7- M. Guillaume Brien, MSC de la Fédération des coopératives d'habitation de l'Estrie – Demande un appui par résolution pour la reconduction et le financement adéquat du programme Accès Logis du prochain budget du Québec.

Le conseil n'intervient pas.

8- Société Alzheimer Estrie - Demande une lettre d'appui à un projet déposé à la CRÉ de l'Estrie qui porte sur la structure d'une action bénévole des aînés.

2015-031 résolution no 2015-031

Il est proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau, appuyé par le conseiller René Tétreault et résolu que le conseil municipal de Newport appui le projet déposé à la CRÉ de l'Estrie pour une structure d'une action bénévole des aînés à la Société Alzheimer Estrie.

ADOPTÉ

9- Jerry Espada, CLD du Haut-Saint-François - Invitation à une rencontre du Comité d'avancement des pratiques (CAP) de l'Estrie, le 16 avril prochain, sous le thème **Pour une participation citoyenne locale**. L'invitation sera remise à l'agente de ressources.

10- Comité des Loisirs 4-Horizons - En référence à la demande du conseil de revoir la décision du prêt d'équipements à Cuisi Ados. Copie de lettre remis aux conseillers) Informe que les équipements et fonds de base achetés par le comité sont réservés aux ateliers offerts par ce derniers.

Monsieur le maire informe qu'il comprend la décision du comité et qu'il va informer Cuisi Ados de la disponibilité de la cuisine mais que ceux-ci devront avoir leurs équipements en main.

7) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2015-02-28 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

9	Infotech (MAJ de réforme et taxation 2015)	694.16 \$
10	Petite Caisse (divers)	692.03 \$
24	Stanley et Danny Taylor transp.inc. (ordure-neige)	52 369.50 \$
26	MRC du Haut St-François (téléphonie)	88.67 \$
33	Fond d'information (Mutations janvier)	20.00 \$
35	Ville de East Angus (cours municipale)	3 590.44 \$
37	Hydro-Québec (Luminaires)	167.45 \$
37	Hydro-Québec (Salle & Bureau)	1 659.01 \$
37	Hydro-Québec (Parc)	79.06 \$
56	Fernand Boutin (Déneigement)	625.00 \$
67	Les Entreprises Dolbec (crochet)	14.84 \$
111	SAAQ (immatriculation Dodge & John Deere)	1 031.12 \$
141	Ville Cookshire-Eaton (1 ^{er} versement ! Q.-P.)	44 161.75 \$
252	Ian McBurney (fitting, réservoir, essence & diesel)	283.89 \$
257	Régie Haut St-François & Sherbrooke (enfouissement)	791.74 \$
277	La Coop des Cantons (outil)	47.12 \$
316	Raymond Chabot Grant Thornton (audit & Tecq)	10 232.78
404	Location F. Lapointe Inc. (dégel de ponceau)	129.06 \$
406	Chantal Auger (concierge)	300.00 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER :	116 977.62 \$
	LISTE DES CHÈQUES ÉMIS :	
	Salaire de Février	4 780.72 \$
	Salaire du Conseil	2 838.04 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER :	124 696.38 \$

2015-032 Résolution no 2015-032

Proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à payer les comptes du mois de la municipalité de Newport tel que présentés.

ADOPTÉ

8) Compte-rendu des comités

8.1) conseillers

Comité Loisirs : Aucun rapport.

Comité voirie : Le conseiller Boutin informe de garde-fous accrochés par l'entrepreneur en déneigement ou par des véhicules sur le chemin Learned Plain. La vérification sera faite.

Agglomération : Le conseiller Bowker donne un compte-rendu. Il ajoute que l'agglomération prévoit faire construire une caserne à Sawyerville.

8.2) inspecteur en bâtiment

Le conseil prend connaissance du rapport déposé. L'inspecteur émet un avis sur le nouveau règlement provincial sur le prélèvement des eaux et leur protection qui remplace le règlement sur le captage des eaux souterraines.

2015-033 Résolution no 2015-033

Avis de motion est donné par le conseiller Germain Boutin à l'effet qu'une modification du règlement sur les permis et certificat sera adopté lors d'une séance ultérieure.

8.3) inspecteur à la voirie

L'inspecteur donne son rapport.

8.4) comité de citoyens

Le conseil prend note du compte rendu de la rencontre du 5 février 2015.

8.5) comité MADA

La conseillère Yeates-Dubeau donne un compte rendu et informe que la reddition de comptes est déposée.

2015-034 Résolution no 2015-034

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau, appuyé par le conseiller René Tétreault, il est résolu que la reddition de comptes déposée par Madame Lyne Maisonneuve, chargée de projet MADA, soit acceptée.

ADOPTÉ

8.6) comité Loisirs 4 Horizons

Madame Francine Rouleau donne un rapport : groupe de marche, activité marche au Flambeau du 13 février dernier, atelier de cuisine et informe du spectacle d'Ariane Vaillancourt qui aura lieu le 14 mars.

Madame Rouleau pose une question concernant les déléguées loisirs à la MRC pour l'année 2015.
Monsieur le maire répond.

9) Chemins municipaux et réforme cadastrale

La directrice générale informe le conseil municipal que suite au dépôt de la nouvelle réforme cadastrale, quelques chemins appartenant à la municipalité mais qui auraient été complètement fermés il y a plusieurs années doivent faire l'objet de correction. Elle ajoute que le chemin Lister étant un chemin municipal n'est pas défini comme tel. Pour une correction la firme d'arpenteur demande environ 2 000\$ pour faire la correction du chemin Lister et remettre aux propriétaires contigus à l'ancien chemin du 9^e rang. Quant aux autres chemins n'étant plus utilisés, il est suggéré de vendre aux propriétaires s'il n'y a aucun service d'arpentage à conclure.

Le conseil prend connaissance du rapport déposé.

2015-035 **Résolution no 2015-035**

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que le conseil mandate la firme Jacques Blanchard, arpenteur géomètre à faire les corrections nécessaires au chemin Lister et l'ancien chemin municipal du 9^e Rang portant les numéros de cadastre 5 001 490 et 5 001 492.

ADOPTÉ

10) Vente pour non paiement de taxes

La directrice générale informe le conseil municipal de la liste d'arrérages pour non paiement de taxes :

2015-036 **résolution no 2015-036**

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller René Tétreault, il est résolu que le conseil de la municipalité avise qu'il n'y a aucune vente pour le non-paiement des taxes en 2015.

ADOPTÉ

11) Pacte rural

La directrice générale informe que le comité de citoyens a remis 2 projets à soumettre dans le cadre du pacte rural.

2015-037 **résolution no 2015-037**

ATTENDU que dans le cadre de la réalisation de son plan de travail 2015, la municipalité de Newport dépose au fonds du Pacte rural 2015, le projet de terminer et d'aménager le pavillon multifonctionnel, améliorer, aménager l'apparence du terrain de jeux et balles à Island Brook pour améliorer l'image de Newport;

ATTENDU que la municipalité vise, par la réalisation de ces projets, l'axe de la planification stratégique de la municipalité : aménager les lieux rassembleurs en terminant le pavillon multifonctionnel, améliorer, aménager l'apparence du terrain de jeux et balles à Island Brook afin de donner une fierté de vivre à Newport, en augmentant les services de loisir pour tous et en faisant des liens avec les aînés par la poursuite de l'amélioration des parcs de la municipalité;

ATTENDU que les projets de terminer et d'aménager le pavillon multifonctionnel aura un impact direct sur les solutions envisagées de la vision de la municipalité dans la planification stratégique, soit :

- Fierté locale et sentiment d'appartenance;
- Animation du milieu;
- Communication et accueil.

ATTENDU que le coût total du projet déposé au fonds du Pacte rural 2015 se chiffre à 34 402.00\$ réparti ainsi :

Municipalité de Newport, terminer le pavillon multifonctionnel 4 525.50\$ et Pacte rural 13 576.50\$;

Municipalité de Newport, améliorer et aménager l'apparence du terrain de jeux, 4 075.00\$ et Pacte rural 12 225.00\$;

ATTENDU QUE les projets de terminer et d'aménager le pavillon multifonctionnel et, d'améliorer, aménager l'apparence du terrain de jeux et balles à Island Brook obtiennent suffisamment de points pour être approuvés;

ATTENDU que la municipalité de Newport a l'intention de réaliser les travaux de ces projets au pavillon multifonctionnel et terrain de jeux à Island Brook à l'été 2015;

Il est proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau-, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu

QUE la municipalité de Newport autorise un déboursé de 8 600.50 \$, la somme représentant la part financière de la municipalité au projet de terminer et d'aménager le pavillon multifonctionnel, améliorer, aménager l'apparence du terrain de jeux et balles à Island Brook pour améliorer l'image de Newport;

QUE le maire, monsieur Lionel Roy soit autorisé à signer l'entente de financement ainsi que tous les documents pertinents.

ADOPTÉ

12) Partie de tire de la municipalité

Le conseil suggère que la municipalité prépare l'activité partie de tire sur le terrain de la municipalité le 29 mars 2015. Tous sont d'accord.

13) Assurances des comités de loisirs

Suite à une demande de Loisirs 4 Horizons, les comités de loisirs ne sont pas assurés pour les activités offerts. Pour la somme d'approximativement 500\$, une couverture peuvent être retenus pour les activités.

2015-038 *résolution no 2015-038*

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que le conseil de la municipalité accepte d'ajouter la clause d'assurer les activités des comités de loisirs.

ADOPTÉ

14) Varia ouvert

Aucun sujet.

15) Période de Questions

Madame Thérèse Ménard apporte un commentaire concernant la caserne d'incendie de Sawyerville suite au compte rendu du conseiller Bowker.

Madame Thérèse Ménard demande des informations au projet d'élaboration du Plan de Développement de la Zone Agricole (PDZA) du Haut-Saint-François.

Monsieur le Maire répond.

Madame Thérèse Ménard apporte un commentaire au niveau de la couverture d'assurances et de la location de la salle municipale. La note est prise.

16) Fin de la séance

2015-039 Résolution no 2015-039

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates-Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la séance soit levée. Il est 00H00.

ADOPTÉ

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Lionel Roy, maire

Lise Houle,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT (Code Municipal, article 961)

Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.

Donné ce 2^e jour de mars 2015.

Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière